

Vient de paraître - Sept. 1934

Yves. N'est-ce pas lui qui, par un rappel opportun aux formes régulières de la procédure, sut forcer saint Pierre à ouvrir les portes du paradis aux avocats ? N'a-t-il pas été quelque peu, on le croirait du moins à lire certaines pages de l'ouvrage de M. Daveau, le précurseur de Liouville, de Mollot et de Cresson, à moins qu'invoqué par eux, il n'en fut l'inspirateur ?

Lisez ce livre : il vous charmera. L'auteur plaide la cause de son Saint, non seulement avec conviction et chaleur, mais aussi avec une savoureuse érudition qui ne se contente pas de raconter de jolies et pittoresques légendes, mais qui les explique avec une merveilleuse compréhension des vieilles croyances populaires, et en dégage, sans le moindre air d'y toucher, le fonds d'histoire et de vérité. Patron des avocats ? Patron par conséquent des juristes, des patrons du Droit. En d'autres temps une flamme aurait vacillé devant l'image de saint Yves dans les salles de rédaction du Sirey, du Dalloz et des Juris classeurs.

Revue juridique internationale de la Radio-Électricité, publiée sous la Direction de M. R. Homburg, Avocat à la Cour de Paris. — M. Homburg dirige déjà, et avec talent, la revue internationale de l'Aviation. Nul doute que la publication nouvelle qu'il vient d'entreprendre ne se signale par la même richesse de documentation, par le même heureux choix des études que la première. En une matière si neuve et si technique, ce sera une grande facilité pour les intéressés, d'avoir à leur disposition, sans autre effort de recherche, l'exposé des législations des divers pays et le résumé de la jurisprudence intervenue.

La provision en matière de chèque, par Georges DROUETS, Docteur en droit, Avocat à la Cour de Paris ; avec une préface de M. PERCEROU, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. — L'ouvrage de M. Drouets est l'œuvre d'un juriste averti qui, tout en s'attachant au côté doctrinal de la question qu'il étudie, ne néglige

ni les données que la jurisprudence lui fournit, ni les solutions imaginées ou suivies par la pratique. Le problème qu'il a étudié est fort aride et difficile, il est bien important pourtant. Aussi ce livre clair et sûr rendra de réels services aux professionnels du droit commercial, comme aux professionnels des opérations de banque.

L. GARDENAT, Avocat, Bâtonnier de l'ordre des Avocats à Mâcon. Traité pratique des fraudes, tromperies, falsifications. — Préface de M. GARRAUD, Professeur honoraire de Droit criminel. — Notre littérature juridique en matière de fraudes et falsifications avait certes besoin d'être rajeunie. On dirait que cette législation tannée, copieuse, d'assimilation difficile, rebutait en quelque sorte la doctrine, malgré la fréquence de ses applications. Elle y vient pourtant. M. Xavier de Borsat a donné en 1923 une nouvelle édition de son ouvrage. A son tour M. Gardenat fait une mise au point des données fournies par la législation et les tribunaux. Le premier volume donne l'exposé méthodique des règles applicables avec de nombreuses références à la jurisprudence, sans que les solutions de celle-ci soient toutefois discutées. Le second tome contient les innombrables textes.

Fabien THIBAUT. Cours de douane. — Ce livre, sans doute, n'a pas été écrit pour les juristes ni même pour les préposés de l'Administration. Il s'adresse en réalité aux industriels et commerçants que leurs relations avec l'étranger mettent en contact avec la Douane. Mais il a été rédigé par un ancien Directeur de ce service, juriste éprouvé, qui a eu l'occasion de publier dans certains journaux ou recueils de jurisprudence, des notes toujours intéressantes, souvent savantes. C'est dire que son ouvrage a une réelle valeur et sera consulté avec fruit par les intéressés. Ajoutons qu'il est au point : ainsi le régime applicable au Bassin de la Sarthe, y est brièvement exposé.

8

HALTE AVEC ANDRÉ GIDE

Vi.

Depuis longtemps André Gide était sollicité d'ajouter un chapitre à ses deux volumes de *Prétextes* : sous le titre d'*Incidences* il a donc réuni quelques articles et essais publiés par lui au cours des dix dernières années. Non point au hasard : dans cette abondance il a choisi et il ordonne. La sélection est significative. J'aime qu'elle ait réservé pour une des dernières pages un hommage à Paul Valéry dont voici la conclusion : « Je me souviens que, dans les premiers temps de notre amitié, il me citait avec admiration un mot de Cervantés (je crois) : « Comment

cachier un homme ? », mot dont alors je ne saisisais pas bien le sens. J'attendais l'œuvre de Valéry pour le comprendre. » Ainsi au milieu de tant d'agitations vaines, il est parmi nous deux hommes dont l'un a tendu son merveilleux effort à cacher l'homme sous l'humain, dont l'autre admire sans réserve cette ardente discipline, y saluant la plus haute réussite de notre temps : et ces deux comptent parmi les cinq ou six vivants qui sont authentiquement de grands écrivains français. Ceux qui demandent pourquoi une pareille méditation nous ramène invinciblement aux

sources de l'Intelligence Créatrice, qu'ils lisent d'abord le jugement qu'André Gide porte sur Paul Valéry : « Je ne connais pas d'exemple plus déconcertant de patience, de dédain et de foi. » Patience, dédain et foi : qu'est cette triade sinon la devise de l'inspiration classique ?

Patience — la Patience de *Palme*, la « longue impatience » du *Serpent*, — on voit dans *Incidences* comment Gide, qui la nomme aussi modeste, définit son rôle pour un esprit classique : « Le triomphe de l'individualisme et le triomphe du classicisme se confondent. Or le triomphe de l'individualisme est dans le renoncement à l'individualité... Dois-je citer ici le mot de l'Évangile ? — Oui, car je ne pense pas le détourner de son sens : Celui qui veut sauver sa vie (sa vie personnelle) la perdra : mais celui qui veut la perdre la sauvera (ou, pour traduire plus exactement le texte grec : la rendra vraiment vivante). » Cela ne signifie nullement que Gide ambitionne de ranimer un néo-classicisme, de fonder une école à imiter des imitations : ses observations sur le roman français, sa préface pour *Armance*, le souvenir de son *Dostoïevski* suffiraient, même pour qui ignorerait son œuvre lyrique et romanésque, à le montrer préoccupé infiniment par la complexité de l'homme moderne. Mais cette complexité, il entend que le classicisme l'intègre : « l'œuvre classique ne sera forte et belle qu'en raison de son romantisme dompté. Un grand artiste n'a qu'un souci : devenir le plus humain possible, — disons mieux : devenir *banal*. Et chose admirable, c'est ainsi qu'il devient le plus personnel. »

Dans cette position d'« extrême milieu » les attaques opposées rendent également hommage à un équilibre si rare. En face de ceux qui accusent Gide de mutiler la réalité, il s'en trouve pour lui reprocher de la laisser entrer tout entière dans un « temple classique » conçu par eux sur le modèle des vastes monuments à la Flaubert que Gide découvre inhabités. Gide, en effet, comme Goethe, exige que l'image

humaine proposée par un art classique moderne soit celle de l'homme moderne avec ses souplesses, ses détours, dans la multiplicité de son unité. Il le dit à propos de Baudelaire : « Oui, je me persuade avec tremblement que bien des trouvailles restent à faire, et que les cadres de l'ancienne psychologie paraîtront bientôt plus artificiels et périmés que les cadres de l'ancienne chimie depuis la découverte du radium. » *La Conversation avec un Allemand* analyse l'objet d'un classicisme contemporain comme les *Considérations sur la mythologie grecque*, l'objet d'un classicisme antique. Jamais plus que dans *Incidences* Gide ne s'est montré attentif à la matière comme à la forme d'un art classique, art de synthèse, d'harmonie, art de patience générale et de détails particuliers.

Le romantique aspire à posséder son désir, le classique aspire à posséder tout. « Les extrêmes me touchent », a écrit Gide : sa ferveur les a cherchés partout pour s'en faire aliment et les discipliner. Dans les *Souvenirs de la Cour d'Assises* dont une réimpression accompagne la publication d'*Incidences* il a sobrement indiqué « à quel point la justice humaine est chose douteuse et précaire » quand elle tente d'emprisonner les âmes dans le réseau légal. Dans le même esprit, il a placé en tête d'*Incidences* les *Réflexions sur l'Allemagne* et un article sur *L'Avenir de l'Europe*. Citons encore : « c'est une absurdité que de rejeter quoi que ce soit du concert européen... Le véritable esprit européen s'oppose à l'infatuation isolante du nationalisme : il s'oppose également à cette dépersonnalisation que voudrait l'internationalisme. » Qui ne reconnaît encore dans ces paroles l'accent du classique qui n'exclut rien pour ordonner tout ? Avant de nous donner les œuvres créatrices promises déjà et impatientement attendues, André Gide a voulu nous ménager cette halte d'*Incidences* : nulle part la pensée humaine n'apparaît à notre époque plus lucide et plus riche d'espoirs.

René LALOU.

GASTON CHÉRAU

A une époque moins impatiente que la nôtre, moins égarée dans la transmutation des valeurs et aussi plus solidement équilibrée, le romancier qui vient de publier *La Maison de Patrice Perrier* se détacherait lumineusement sur le fond obscur de la littérature quotidienne. Mais aujourd'hui la littérature quotidienne ne connaît aucune obscurité ; elle s'étale avec l'aplomb de la *parvenue*, elle gonfle son jabot avec des présentations solennelles, elle enfle du ventre et cramoisit de la crête... Et c'est probablement pour cela

que les petits fiévres du succès facile la contemplant dans un reflet d'apothéose !

M. Gaston Chéreau n'est pas de cette classe, — cette classe enfantine sans ordre et sans discipline. Dans la hiérarchie du talent, il occupe une place très haute, et comme toutes les véritables supériorités je le crois volontiers dédaigneux, mais d'un dédain charmant et de bonne maison... précisément celui qui vient de lui faire écrire son dernier livre, attachant et discret comme une confidence. Est-ce assez dire que je me